

26 MARS 2025

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE THANN



EXTRAIT

SOUS-PREFECTURE DE  
THANN-GUEBWILLER

du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 17 mars 2025

**Etaient présents :**

MM. STOECKEL Gilbert, BOURQUARDEZ Joël, HAUSSER Joseph, SUCHET Pierre, CHOLAY Jean-Pierre  
Mmes HOMRANI Samira, VISCHEL Gisèle, MATHIOT Brigitte

**Etaient excusés et ont donné procuration :**

Mme BILLIG Marie-Pierre a donné pouvoir à M. Joël BOURQUARDEZ  
Mme BITSCH Stéphanie a donné pouvoir à Madame HOMRANI

**Etaient excusés :**

Mmes FRANCOIS-WILSER Claudine, BAUMIER-GURAK Marie, SUNDHEIMER Elsa  
MM. PETITDEMANGE Sam, SCHMITT Jean-Louis

Nombre des membres du  
Conseil d'Administration élus :

17

Nombre des membres en  
fonction :

15

Nombre des membres  
participant à la séance

8

**OBJET :**  
**Débat  
d'Orientations  
Budgétaires 2025**

**Point n°3**

La Vice-Présidente  
certifie que cette  
délibération a été  
rendue exécutoire par  
affichage à la porte de  
la mairie le

et envoi au contrôle de  
légalité en date du

Samira HOMRANI  
Vice-Présidente du CCAS



**Débat d'Orientations Budgétaires 2025**

Madame Samira HOMRANI, Vice-Présidente du CCAS, présente aux membres du Conseil d'Administration le rapport sur les orientations budgétaires 2025, annexé à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il est proposé à l'assemblée d'adopter les termes de la délibération suivante,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

**Vu** la loi n°2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027,

**Vu** la loi n°2024-1188 du 20 décembre 2024 spéciale prévue par l'article 45 de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances,

**Vu** le rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025 ci-annexé, et les éléments exposés par Mme Samira HOMRANI,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :**

- prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025 sur la base du rapport qui lui a été soumis.

Pour extrait conforme  
Samira HOMRANI  
Vice-Présidente du CCAS

